Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 022-212201529-20251211-2025_12_11_082-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE

MINIHY - TREGUIER

Commune de MINIHY-TRÉGUIER-Conseil municipal
Délibération N°2025-12-11-082

Département des Côtes-d'Armor
Arrondissement de Lannion - Canton de Tréguier
COMMUNE DE MINIHY-TREGUIER

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 décembre 2025

DATE DE LA CONVOCATION : 1er/12/2025
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 12
Présents : 9
Votants : 12

- **Etaient présents** : Christian Le Roi, Marie-Yvonne Gallais, Jean-Pierre Le Luherne, Sébastien Lerestif, Christiane Le Lonquer, Michel Guyomard, Jacques Mazier, Pierre Connan, Jean-Yves Le Guen

Absents représentés :
- Isabelle Michel a donné procuration à Marie Yvonne Gallais
- Virginie Pinel a donné procuration à Christian Le Roi
- Gilbert Lacelle a donné procuration à Jean-Pierre Le Luherne

Secrétaire de séance : Christiane Le Lonquer

---

3. Ouvertures des commerces de détail les dimanches 2026

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée la demande d'ouvertures dominicales pour un commerce de détail pour l'année 2026. Les dates proposées sont les dimanches 29 novembre 2026, 06 décembre, 13 décembre et 20 décembre 2026.

Considérant que dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu normalement le dimanche, ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail, par décision du maire prise après avis du conseil municipal. Le nombre de ces dimanches ne peut excéder douze par année civile.

La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre, accompagnée de l'accord des salariés qui travailleront ces jours, ainsi que des dispositions de récupération du repos compensateur. Ces pièces devront être transmises en mairie par chaque établissement, faute de quoi, ils ne pourront pas être autorisés.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 9 voix pour et 3 absentions Marie-Yvonne Le Gallais, Sébastien Lerestif et Michel Guyomard

Emet un avis favorable à l'ouverture des commerces de détail les dimanches 29 novembre, 06 décembre, 13 décembre et 20 décembre 2026.

15, Rue du Bourg - 22220 Minihy-Treguier
Téléphone : 02 96 92 31 49 - Télécopie : 02 96 92 30 10
E-mail : mairie.minihy@orange.fr

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 022-212201529-20251211-2025_12_11_082-DE

Précise que seuls les établissements ayant fourni les pièces règlementaires avant le 31 décembre 2025 y seront autorisés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Christian LE ROI



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le